



Négociations

Négociations Annuelles Obligatoires



URGENCE SALARIALE !

Paris, le 15 septembre 2023

L'austérité salariale frappe aussi de plein fouet les dirigeants du groupe BPCE. Jugez par vous-même :

L'ancien président du groupe BPCE Laurent Mignon a vu sa rémunération progresser de 2.1 millions € en 2020 à 2.7 en 2021 :

+ 28%

En CELC, les organes de direction (notamment le directoire et le COS) ont vu leurs rémunérations progresser de 2.6 millions € en 2018 à 5 en 2022 :

+ 48%

En CELDA, les organes de direction (notamment le directoire et le COS) ont vu leurs rémunérations progresser de 1.4 millions € en 2018 à 3 en 2021 :

+ 54%

François Riahi, directeur général de Natixis, a touché en 2020 un parachute doré :

2.4 Millions €

Mme Etchegoinberry, ex présidente de la CELC, a touché en 2021 un parachute doré :

901 000 €

DES CHIFFRES PLUTÔT QU'UN LONG DISCOURS

Année	Inflation source INSEE	Augmentation générale des salaires en Caisse d'épargne	Résultats Nets BPCE
2017	1%	0%	3,4 MILLIARDS €
2018	1,80%	0%	3 MILLIARDS €
2019	1,10%	1%	3 MILLIARDS €
2020	0,50%	0.5%	2 MILLIARDS €
2021	1,60%	0%	4 MILLIARDS €
2022	5,60%	0.8%	4 MILLIARDS €
2023	5.60% (prévision)	2.8%	1,5 MILLIARDS € (au 30/06/23)
TOTAL	17,20%	5.1%	20,9 MILLIARDS €

Vous ne rêvez pas ! Le groupe BPCE a accumulé 20.9 Milliards d'euros de bénéfices en à peine 6 ans. Dans le même temps, le pouvoir d'achat des salarié.es s'est totalement effondré...

BPCE, UNE ENTREPRISE QUI NE CONNAIT PAS LA CRISE...

Le discours alarmiste répété inlassablement par les dirigeant.es lors des dernières NAO est une provocation à l'encontre des salarié.es. **A ce jour, malgré les variations de taux, la COVID, l'inflation, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, etc., les profits atteignent encore et toujours des niveaux records !**

1.5 Milliards d'€ de résultat net au 30 juin 2023 ! Excusez du peu !

... CONTRAIREMENT A SES SALARIE.ES !

Des profits sans partage des richesses ont pourtant des conséquences désastreuses pour bon nombre de salarié.es dans leur quotidien : **les seuls produits alimentaires ont augmenté de 25% en 3 ans, en comparaison, les salaires de 3.6%. Cherchez l'erreur !**

NOS REVENDICATIONS PRIORITAIRES :

LE PARTAGE
DES RICHESSES

➤ **AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES :**

8 %

➤ **PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR « PPV » :**

5.000 €

➤ **PRIME DE RECONNAISSANCE D'EXPERIENCE :**

100 €/MOIS TOUS LES 3 ANS

ÇA S'IMPOSE !

Sud C'EST

Union
syndicale
Solidaires

REJOIGNEZ-NOUS !

ADHEREZ A

SUD-SOLIDAIRES BPCE !

